

Office de Tourisme Terre Valserhône

35 rue de la Poste - Châtillon en Michaille - 01200 Valserhône
☎ 04 50 48 48 78 (siège) ; 04 50 48 48 68 (Office de Tourisme)
Courriel : info@terrevalserhone.fr ; tourisme@terrevalserhone.fr

Délibération n° DC26-011 Conseil d'Administration du 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis dans la salle annexe du Conseil Municipal de Chatillon en Michaille, sur convocation du Président sortant de l'Office de Tourisme, Jean-Pierre FILLION.

Madame Elisabeth JEAMBENOIT, doyenne de l'assemblée, préside la séance.

Présents :

Collège 1 : Bruno CONSANI, Philippe DINOCHÉAU, Elisabeth JEAMBENOIT, Sead KONJEVIC, Sandrine LASNET, Christophe MARQUET, Florian MOINE, Christian NICOLLET (remplaçant de M. Jacques Vialon), Marie PFISTER, Anthony ROCHETTE,

Collège 2 : Guy BEAUREPAIRE (titulaire), Alain POCHET (suppléant), Janine SAINT-OYANT (titulaire), Christian VALLET (titulaire)

Collège 3 : Sandra FEBVRE-NGUYEN (titulaire), Florent VACHER (titulaire),

Absents :

Collège 1 : Jean-Marc BEAUQUIS, Sophie SELLIER,

Collège 2 : Pierre BERROD (suppléant), Eric MISCHICIA (titulaire), Claude ROUX (titulaire),

Collège 3 : Thierry FEBVRE-NGUYEN (suppléant), Sabrina GENOVA (suppléante), Gary MAZUIR (titulaire),

Excusés et pouvoirs :

Collège 1 : Faïza BENSEFIA,

Collège 2 : Dominique JACQUET, Nathalie RIZATTO,

Collège 3 : Sylvain PONCET,

Date de convocation : 27 mai 2026

Mme Marie PFISTER est nommée secrétaire de séance.

Nature de l'acte : 7. Finances – 7.10 Divers

Objet 9 : Approbation de la décision Modificative n°01 du budget 2026 de l'Office de Tourisme de Terre Valserhône

Monsieur le Président rappelle que le Budget Primitif 2026 de l'office de Tourisme Terre Valserhône a été voté en séance du conseil d'Administration du 04 mars 2026,

Il ajoute qu'il convient d'ajuster le Budget Primitif de l'office de Tourisme Terre Valserhône 2026 en adoptant une Décision Modificative n°1 afin de procéder à des réajustements de comptes comme suit :

Section de fonctionnement Budget OT			Diminut* sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
Intitulé	Compte	Opérat*	Montant	Compte	Opérat*	Montant
CHAP 011 - ANNONCES ET INSERTIONS				6231		2 980,00
CHAP 65 - HEGERGEMENT INFORMATIQUE				65811		8 500,00
CHAP 023 - DIMINUTION VIREMENT/EQUILIBRE	023		11 480,00			
Fonctionnement dépenses			11 480,00			11 480,00
		Solde DF	-			

Section d'investissement Budget OT			Diminut* sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
Intitulé	Compte	Opérat*	Montant	Compte	Opérat*	Montant
CHAP 21- AUTRES EQUIPEMENTS	2188		11 480,00			
Investissement dépenses			11 480,00			
		Solde DI	- 11 480,00			
CHAP 021 - DIMINUTION VIREMENT/EQUILIBRE	021		11 480,00			
Investissement recettes			11 480,00			
		Solde RI	- 11 480,00			

Il invite en conséquence les conseillers d'administration à bien vouloir se prononcer.

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités Territoriales et par leurs établissements publics de coopération,

VU la délibération n°26-DC004 du Conseil d'Administration en date du 04 mars 2026 approuvant le budget primitif de l'office de Tourisme Terre Valserhône 2026,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 01 du budget de l'office de Tourisme Terre Valserhône 2026 telle que présentée ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.**

Le Président de l'Office de Tourisme Terre
Valserhône certifie le caractère exécutoire du
présent acte transmis en Sous-Préfecture de
Nantua, le : 17/06/26

Publié le : 17/06/26

La présente délibération pourra faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Lyon 184, rue Duguesclin – 69003
LYON ou www.telerecours.fr dans un délai de deux
mois à compter de sa publication.

La secrétaire de séance

MARIE PFISTER

Le Président,
FLORIAN POINE





Accusé de réception en préfecture
001-200066199-20260602-DC26-011-DE
Date de télétransmission : 17/06/2026
Date de réception préfecture : 17/06/2026